

# SOLIDARITÉ

*Favoriser l'épanouissement et la réussite de tous*



Distribution alimentaire par les bénévoles de la Croix-rouge française, présents au Centre social et culturel de Hautepierre - 2020

La solidarité nationale reste un atout majeur pour notre pays, notre système de redistribution des richesses est unique au monde et nous pouvons en être fier. Ce dernier agit comme un véritable amortisseur face aux enjeux sociétaux, démographiques et économiques qui engagent chacun de nous. En 2017, on comptait 29,5 millions de ménages soit 5,2 millions de plus qu'en 1999. Nous avons observé une augmentation du nombre de ménage qui est passé en moyenne de 2,2 personnes contre 2,4 en 1999. Ces familles ayant des enfants mineurs étaient de 8 millions en 2018.

Le niveau de vie médian des personnes vivant dans un ménage de France métropolitaine s'élevait à 1

771 euros par mois et le seuil de pauvreté s'établit à 1 063 euros par mois.

Devant ces chiffres, on peut comprendre rapidement l'importance d'un système de redistribution des richesses pour plus de solidarité et une politique de protection pour les ménages dont les membres ont un niveau de vie inférieur à ce seuil, des prestations sociales non-contributives telles que les prestations familiales, aides au logement, minima sociaux, garantie jeunes et prime d'activité sont mises en place par l'Etat, ces prestations sociales viennent utilement en aide aux familles.

J'ai décidé de rejoindre la Commission des Affaires sociales pour défendre les intérêts de nos concitoyens car tous les indicateurs, nous montraient la nécessité de revoir notre système de distribution des richesses. Pour un système de redistribution des richesses plus équitable. Une nécessité aussi d'augmenter les budgets liés à la solidarité nationale afin de protéger le maximum de nos concitoyens. Finalement, notre commission a été très sollicitée, induisant de nombreux travaux qui ont forcément conduit à un impact local sur l'attribution des aides de l'Etat corrélé à la réalité des territoires. Les crises successives du COVID ont créé encore plus de pauvreté et d'inégalités.

Plus que jamais notre pays a su faire preuve de résilience et nous avons tous œuvré main dans la main pour limiter les dégâts et faire en sorte de faire reculer les conséquences de cette pandémie. Nous avons notamment mis en place une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en débloquant une enveloppe budgétaire de 100 millions d'euros. Nous avons fait en sorte d'instaurer le zéro à charge permettant à nos concitoyens d'accéder à des soins dentaires, auditifs ou optiques sans rien déboursier.

Nous avons été le pays d'Europe le plus protecteur en permettant à 13 millions de salariés de conserver leurs emplois grâce au « Quoi qu'il en coûte ». Avec ce dispositif, ce sont 2 millions d'entreprises françaises qui ont pu sauver leur activité économique et préserver les salariés des conséquences de la crise.

Nos étudiants n'ont pas été oubliés, pendant la crise et du fait de la perte de leur job étudiant, nous n'avons pas hésité à proposer 6 millions de repas au CROUS à 1 €, sans compter les 150 € d'aide d'urgence distribuée à 1 million de jeunes.

Au sein de la Commission des Affaires sociales, j'ai également œuvré pour une meilleure reconnaissance des personnes en situation de handicap ainsi que pour la généralisation du RSA aux jeunes de 18 à 24 ans.

Un mandat que j'ai souhaité orienter vers l'inclusion, pour nos jeunes et pour plus de justice sociale en proposant des mesures :

De protections des travailleurs avec la loi Santé et Travail,

D'allongement du congé paternité de 25 jours pour rééquilibrer les rôles entre les deux parents,

De promotion de nos services publics notamment sur la question des Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS) et d'une amélioration de la prise en charge en EHPAD avec une généralisation d'infirmières et infirmiers de nuit ainsi qu'une revalorisation des métiers de l'accompagnement des personnes âgées.

Sans oublier la création du congé de proche aidant ! En juin 2021, dans le Bas-Rhin, 4 019 proches aidant ont pu bénéficier de cette mesure, qui a vocation à monter en puissance. Son montant est de 44 euros par jour pour les personnes en couple et de 52 euros par jour pour une personne isolée pour un maximum de 3 mois.

À la même date, au niveau local, 12 716 familles qui ont été sujettes aux impayés de pensions alimentaires ont bénéficié d'une pension alimentaire versée par l'intermédiaire du service public des pensions alimentaires. L'Agence d'Intermédiation et de Recouvrement des Pensions Alimentaires (ARIPA), en cas d'impayé, engage immédiatement une procédure de recouvrement de la pension et verse au parent créancier éligible l'allocation de soutien familial (ASF) de 116 € par enfant et par mois. Le budget de la Sécurité sociale pour 2022 prévoit de renforcer les moyens d'action mis en œuvre, en systématisant l'intervention de l'ARIPA pour toutes les pensions alimentaires le 14 octobre 2020.



Le président de la République a annoncé qu'une aide exceptionnelle sera versée à 4 millions de familles modestes et précaires bénéficiaires du RSA et des APL. Une aide exceptionnelle de 200 € pour 800 000 jeunes précaires de moins de 25 ans, pour les étudiants ayant perdu leur travail et pour les jeunes non-étudiants de moins de 25 ans bénéficiant d'une APL et sans enfant à charge.





Rencontre avec l'association L'Arche à Strasbourg


*Retrouvez quelques illustrations de cette belle aventure :*

1. 🌿 « [Soutien massif et adapté à chaque jeune dans la crise du covid19](#) » : La crise du COVID 19 à également éprouvé notre Jeunesse. J'ai tenu à leur apporter mon soutien avec la majorité présidentielle du Gouvernement pour réduire les conséquences sociales et humaines liées à la pandémie.
2. 🦊 « [Lutter contre la précarité des jeunes, une priorité](#) » : C'est l'une de mes priorités ainsi que celle de la commission des Affaires Sociales, j'ai d'ailleurs interrogée la déléguée ministérielle en charge de lutter contre la pauvreté qui touche nos jeunes, étudiants comme travailleurs, en particulier durant la crise sanitaire.
3. 📄 « [Vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale](#) » : J'ai travaillé sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 qui à été proposé en première lecture du texte au sein de l'hémicycle, après une phase de travail en Commission des affaires sociales débutée à l'automne.
4. 🧑 « [Colloque sur l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap](#) » : Les personnes en situation de handicap souffrent d'un manque d'employabilité et d'accès à la formation, les derniers chiffres de l'emploi pour ces publics restent alarmant, c'est pourquoi, j'ai tenu à organiser un colloque consacré à la question de l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap au sein de la salle Lamartine, afin de replacer symboliquement cette thématique au cœur de l'Assemblée nationale.
5. 🤝 « [Rencontre avec le directeur académique du GIP FCIP Alsace](#) » : Je me suis rendu dans plusieurs centres de formations d'apprentis - CFA- ont été au cœur de la réforme de 2018, avec cette loi, c'est deux mesures clés qui sont mises en avant : la libéralisation du système de l'apprentissage et le compte personnel de formation. L'Alsace pose une spécificité territoriale puisque l'apprentissage a une place très importante en Alsace, fortement influencé par le modèle allemand.
6. 👵 « [Face au vieillissement : questions à la Présidente de la CNSA](#) »: Devant les nouveaux enjeux démographiques liés au vieillissement de la population, la création d'une 5e branche autonomie était essentiel, en 2021, c'est déjà **31.6 milliards d'euros de dépenses** qui furent investies. Lors de mes échanges avec les chefs d'entreprises locaux, ils ont tous souligné ce formidable investissement social, bâti grâce à notre contrat social entre entreprises et organisations syndicales, dans tous nos territoires.

7.   « [Auditions en Commission Affaires sociales : retrouvez quelques-unes de mes interventions](#) » : J'ai eu l'occasion d'intervenir au perchoir de l'hémicycle pour l'explication de vote du Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021, au nom du Groupe La République en marche. A cette occasion, j'ai rappelé que le texte était à la fois une réponse à la crise sanitaire, une mise en œuvre de la concertation du Ségur de la santé, mais aussi qu'il était tourné vers l'avenir avec notamment le doublement du congé de paternité et d'accueil de l'enfant, et le financement d'une 5ème branche de la sécurité sociale dédiée à l'autonomie.

8.  « [Projet de loi de financement de la sécurité sociale \(PLFSS\)](#) » : J'ai très souvent l'occasion de travailler sur des textes législatifs. Notamment sur le « PLFSS », ou plutôt, sans utiliser le jargon parlementaire, le budget de la sécurité sociale, était en examen au sein de la Commission des affaires sociales.

9.  « [Adoption en 1re lecture de la 2nde partie projet de loi de finances 2022](#) » : Nos entreprises ont besoin d'un fort soutien pour sortir de la crise, maintenir notre croissance moteur de système social et nos emplois. Mon travail parlementaire au sein de la Commission des Affaires sociales prend tout son sens pour que notre pays tienne bon et que notre [système social puisse offrir plus d'opportunités à chacun](#).

10.  « [Mesure de justice sociale : mon vote pour une AAH réellement améliorée](#) » : je suis conscient que le combat sera long, mais je reste engagé sur le sujet des politiques publiques en faveur des personnes handicapées demande de la patience et de la persévérance, pour atteindre une société inclusive. Beaucoup reste à faire, notamment pour faire cesser des disparités outrageuses entre départements.